



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-105644>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-105644**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département de la Seine-Maritime

Correspondant : BELLANGER Bertrand, Président

Adresse : Hôtel du Département, Quai Jean Moulin , CS 56101, 76101 ROUEN CEDEX

Coordonnées :

Téléphone : 0235035555

Télécopieur : 0235035542

Courriel : service-marches-publics@seinemaritime.fr

Adresse internet : <http://www.seinemaritime.net/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.mpe76.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Réalisation d'une étude diagnostic et de création d'une Plateforme de Mobilité Solidaire Départementale

Lieu d'exécution : Hôtel du Département, 76101 ROUEN CEDEX

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Deux phases : Phase 1 : Réaliser un diagnostic partagé de l'offre d'accompagnement et de services de mobilité solidaire en Seine-Maritime, illustré d'une cartographie
Phase 2 : Proposer des scénarii répondant à l'ambition du Département de la Seine-Maritime de créer une plateforme de mobilité solidaire départementale

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

10 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucune garantie exigée

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Financement sur les ressources propres de la collectivité, Les paiements interviennent de la manière suivante : Pour la phase n°1 : - Un acompte pouvant aller jusqu'à 40% du montant de la phase 1 sera versé sur présentation des justificatifs/factures suite à la première réunion du COTEC / COFIL - Le reste du paiement interviendra à l'issue de la phase. Pour la phase n°2 : - La totalité des montants sera versé après service fait lorsque les rendus de la phase 2 seront validés

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Aucune forme particulière de groupement n'est imposée

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre : Décomposée en sous-critères comme suit : - Compréhension de la mission, pertinence de la méthodologie présentée : 7 points -Cohérence et optimisation du planning prévisionnel et du nombre de jours proposé dans la DPGF avec la prestation et son phasage : 1 point -Compétences des intervenants appréciées au regard des CV et moyens humains et organisation de l'équipe dédiée à la prestation : 1 points -Engagement en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté au regard du volume d'heures d'insertion proposé par le candidat dans son mémoire insertion : 1 point : 60%
- Prix : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 18/10/2024 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

Département de la Seine-Maritime

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.mpe76.fr/>
Code NUTS : FRD22 Valeur estimée hors TVA : 50 000,00 euro(s) Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Documents payant : NON Modalités d'ouverture des offres : Date:Lieu : ROUEN CEDEX Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 RouenCedex 1 Tél : 0235583500 Fax : 0235583503Mel : greffe.ta-rouen@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : « - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence "Tarn-et-Garonne" dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. »

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/09/2024